

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**
**REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**
**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE**
**ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX**

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 24

Ayant pris part au vote
(vote public) : 27

- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Blanc : 0
- Nul : 0

Date de convocation :

Le 30 juin 2026

Date d'affichage :

Le 30 juin 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-07-06/04

OBJET DE LA SEANCE :

SEMAD de la Jeune Loire
(Yssingaux)

Rapport d'activité 2025

AR Prefecture

043-244300307-20260706-DC2026070604-DE
Reçu le 24/07/2026

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-six, le six juillet,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Riotord (salle polyvalente),
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.
(Secrétaire de séance : Maryline SOUTRENON)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, JACQUIOT Maxime, SABY François-Régis, RUEL Pascal, SANIEL Alain, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles et RASCLE Bruno, et MMES BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LINAIEM Wahiba, MARCON Catherine, VALLA Sophie, PATOUILLARD Marie-Christine, SOUTRENON Maryline, VALLET Pascale et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant.

Absent : Néant.

Pouvoirs : M. DIGONNET Marc donne pouvoir à Gilles JURY.

M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à Mme Nicole BARRALLON.

Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. Bruno RASCLE.

M. SOUVIGNET, Vice-Président, rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2019-04-15/08 en date du 15 avril 2019 approuvant l'adhésion et la participation de la Communauté de Communes à la SEMAD de la Jeune Loire (SEM Abattage et découpe de l'abattoir d'Yssingaux).

A cet effet, il précise que conformément à la réglementation, la SEMAD de la Jeune Loire a transmis à la Communauté de Communes son rapport d'activités 2025 détaillant le fonctionnement de ce service au cours de l'année écoulée, et propose au Conseil Communautaire d'en prendre connaissance :

- Activité de la structure (tonnages) :

	TONNAGE					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Bovins	943	937	897	927	922	976
Veaux	412	385	351	333	311	284
Ovins	148	131	108	105	108	99
Caprins	9	7	6	2	2	2
Equidés	15	15	11	13	10	11
Porcs	1198	1352	1218	1261	1232	1373
Coches	517	527	634	629	695	681
Cervidés	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5
Total	3 252	3 354	3 227	3 272	3 281	3 430

- Finances 2025 :

- o Chiffre d'affaires : 1 865 855 €

	2022	2023	2024	2025	Variation 25/24
Chiffre d'affaires	1 524 753,00 €	1 567 054,00 €	1 704 638,00 €	1 865 855,00 €	9,46%
Achats et la variation des stocks	211 632,00 €	242 696,00 €	202 313,00 €	208 263,00 €	2,94%
Autres charges et charges externe	329 384,00 €	296 548,00 €	317 393,00 €	414 952,00 €	30,74%
Impôts et taxes	180 566,00 €	172 442,00 €	177 411,00 €	181 449,00 €	2,28%
Salaires et traitements	520 213,00 €	506 283,00 €	626 177,00 €	646 649,00 €	3,27%
Charges sociales	168 166,00 €	169 472,00 €	213 746,00 €	244 853,00 €	14,55%
Amortissements	84 134,00 €	121 402,00 €	183 846,00 €	165 955,00 €	-9,73%
Autres charges	37 109,00 €	27 343,00 €	79 325,00 €	35 722,00 €	-54,97%
Provisions dépr clients	2 333,00 €	48 439,00 €	- €		
Résultat exploitation	23 928,00 €	2 489,00 €	- 47 934,00 €	15 737,00 €	

- o Résultat exercice : + 8 563 €

- Classement abattoir : B2 pour les trois chaines d'abattage

- Faits marquants 2025 :

- o Année complète atelier de découpe.
- o Décès du Président et succession reprise par le Vice-Président.

- Projets 2026 :

- o Réflexion autour d'un nouvel abattoir.

M. SOUVIGNET propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce rapport d'activité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- prend note du rapport d'activités 2025 de la SEMAD de la Jeune Loire à laquelle la Communauté de Communes adhère,
- n'émet aucun avis particulier à la lecture de ce rapport.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,
Président,

Maryline SOUTRENON,
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260706-DC2026070604-DE
Reçu le 24/07/2026

Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le